



**GREEN AND IMPACT BOND FRANCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**GREEN AND IMPACT BOND FRANCE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
HOMA CAPITAL  
37, avenue Pierre Ier De Serbie  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GREEN AND IMPACT BOND FRANCE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## GREEN AND IMPACT BOND FRANCE

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

### Vérfications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## GREEN AND IMPACT BOND FRANCE

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

# BILANactif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>68 481 008,93</b>	<b>63 145 001,27</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	68 187 518,93	62 298 631,27
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	293 490,00	846 370,00
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>220 156,50</b>	<b>473 724,90</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	220 156,50	473 724,90
<b>Comptes financiers</b>	<b>685 179,81</b>	<b>1 163 412,92</b>
Liquidités	685 179,81	1 163 412,92
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>69 386 345,24</b>	<b>64 782 139,09</b>

# BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	69 807 107,48	62 229 540,08
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 749 268,60	1 039 522,40
• Résultat de l'exercice	1 013 287,16	651 023,55
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>69 071 126,04</b>	<b>63 920 086,03</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>293 490,00</b>	<b>846 370,00</b>
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	293 490,00	846 370,00
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>21 729,20</b>	<b>15 683,06</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	21 729,20	15 683,06
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>69 386 345,24</b>	<b>64 782 139,09</b>

# HORS-bilan

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	2 084 210,00	16 146 400,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	18 805 320,00	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-



# COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	19 627,69	1 114,66
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 255 751,14	930 997,59
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>1 275 378,83</b>	<b>932 112,25</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-83,74	-9 181,80
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-83,74</b>	<b>-9 181,80</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 275 295,09</b>	<b>922 930,45</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-262 007,93	-271 906,90
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>1 013 287,16</b>	<b>651 023,55</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>1 013 287,16</b>	<b>651 023,55</b>

# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## Règles d'évaluation des actifs

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

- Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger, sont évaluées au prix du marché. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées au dernier cours de bourse.

Les différences entre les cours de Bourse utilisés lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières constituant le portefeuille, sont enregistrées dans un compte "Différences d'estimation".

Toutefois :

- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

- Les Titres de Créances Négociables et assimilés sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an :

Taux interbancaire offert en euros (Euribor).

Les TCN d'une durée de vie supérieure à trois mois (OPC monétaires) :

valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps).

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an :

Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les bons du Trésor sont valorisés au taux du marché, communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ;

- Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPCVM sur la base des taux de change au jour de l'évaluation ;

- Les valeurs mobilières qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évaluées en conformité avec la réglementation en vigueur, les modalités d'application étant arrêtées par la Société de gestion.

## Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix du marché (mark-to-market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat-cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la société de gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

- Les opérations à terme ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion. Les contrats

d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché.

### Méthode de comptabilisation

#### Les revenus sont constitués par

- Les revenus des valeurs mobilières ;
- Les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères ;
- La rémunération des liquidités en devises.

#### De ces revenus sont déduits :

- Les frais de gestion.

La méthode de comptabilisation des frais de négociation se fait en frais exclus.

La méthode de comptabilisation des revenus de taux est celle du coupon couru.

La méthode de comptabilisation des intérêts courus du week-end est la suivante : prise en compte sur la VL suivante.

### Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

### Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- Des commissions de mouvements facturées à l'OPCVM ;
- Des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème (TTC)	
		Part A	Part B
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,80 % TTC maximum	0,40 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif	Non significatif
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant	Néant

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM ;
- Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

### **Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires**

La société de gestion met en oeuvre une politique de sélection d'intermédiaires notamment lorsqu'elle conclut des opérations sur les marchés dérivés.

La sélection des brokers et intermédiaires financiers s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de plusieurs critères liés à la fourniture de services de Recherche (analyse financière fondamentale, information sur les sociétés, valeur ajoutée des interlocuteurs, bien-fondé des recommandations, etc ...) ou de services d'Exécution (accès et informations sur les marchés, coûts des transactions, prix d'exécution, bon dénouement des opérations, etc.).

Ne sont sélectionnés que les établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BB sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion.

Par ailleurs, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base de critères propres au Département des Risques tels que la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les antécédents, etc.

La liste des contreparties autorisées est revue annuellement. Les brokers et intermédiaires financiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier conformément à la Politique d'Exécution de la société de gestion.

### **Devise de comptabilité**

L'Euro.

### **Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

### **Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs** *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

### **Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

### **Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

### **Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Affectation du résultat net

Part A : Capitalisation et/ou distribution par décision de la société de gestion

Part B : Capitalisation et/ou distribution par décision de la société de gestion

Affectation des plus-values nettes réalisées

Part A : Capitalisation et/ou distribution par décision de la société de gestion

Part B : Capitalisation et/ou distribution par décision de la société de gestion

Fréquence de distribution

Part A : annuelle en cas de distribution. Possibilité de verser des acomptes

Part B : annuelle en cas de distribution. Possibilité de verser des acomptes



# 2 évolution actif net

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>63 920 086,03</b>	<b>74 221 791,94</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	-	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	127,63	31,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 370 499,99	-1 196 846,84
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 118 955,00	2 453 285,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-492 325,00	-210 475,00
Frais de transaction	-5 526,24	-6 472,19
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	6 499 251,45	-12 529 671,86
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-6 959 272,37	-13 458 523,82
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-13 458 523,82	-928 851,96
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-612 230,00	537 420,00
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	234 140,00	846 370,00
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	846 370,00	308 950,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 013 287,16	651 023,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>69 071 126,04</b>	<b>63 920 086,03</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	52 419 104,91	-
Obligations à taux variable	15 768 414,02	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	2 084 210,00	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	18 805 320,00	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	52 419 104,91	15 768 414,02	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	685 179,81
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	2 084 210,00	-	-	-
Autres opérations	18 805 320,00	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	7 605 529,37	17 302 142,89	43 279 846,67
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	685 179,81	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	2 084 210,00
Autres opérations	-	-	8 523 600,00	7 872 480,00	2 409 240,00

**3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan**

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

**3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature**

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>		<b>220 156,50</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Depots de garantie (verses)		174 656,50
Coupons a recevoir		45 500,00
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
<b>Dettes</b>		<b>21 729,20</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnes		21 729,20
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-



**3.6. Capitaux propres**

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART B / FR0013387107	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART B / FR0013387107		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART B / FR0013387107		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART B / FR0013387107		-		-

**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	<b>%</b>
Catégorie de part :	
PART B / FR0013387107	<b>0,40</b>
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	<b>Montant</b>
Catégorie de part :	
PART B / FR0013387107	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 013 287,16	651 023,55
<b>Total</b>	<b>1 013 287,16</b>	<b>651 023,55</b>
<b>PART B / FR0013387107</b>	<b>29.12.2023</b>	<b>30.12.2022</b>
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 013 287,16	651 023,55
<b>Total</b>	<b>1 013 287,16</b>	<b>651 023,55</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 749 268,60	1 039 522,40
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-1 749 268,60</b>	<b>1 039 522,40</b>
<b>PART B / FR0013387107</b>	<b>29.12.2023</b>	<b>30.12.2022</b>
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 749 268,60	1 039 522,40
<b>Total</b>	<b>-1 749 268,60</b>	<b>1 039 522,40</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

**3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices**

Date de création du Fonds : 3 avril 2019.

Devise					
EUR	<b>29.12.2023</b>	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actif net</b>	<b>69 071 126,04</b>	63 920 086,03	74 221 791,94	71 645 845,04	25 230 000,91

PART B / FR0013387107	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>29.12.2023</b>	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>726 877</b>	726 877	726 877	685 753	250 000
<b>Valeur liquidative</b>	<b>95,02</b>	87,93	102,11	104,47	100,92
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-1,01</b>	2,32	0,36	0,31	1,16

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# 4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Obligation</i>						
FR0014006ND8	ACCOR SA 2.375% 29/11/2028	PROPRE	1 300 000,00	1 246 207,53	EUR	1,80
FR0014003N69	AIR LIQUIDE FINANCE 0.375% 27/05/2031	PROPRE	2 400 000,00	2 036 434,43	EUR	2,95
XS2498554992	ALD SA 4% 05/07/2027	PROPRE	1 300 000,00	1 356 147,92	EUR	1,96
XS2314312179	AXA SA VAR 07/10/2041	PROPRE	4 200 000,00	3 492 325,25	EUR	5,06
XS2013745703	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1% 21/06/2026	PROPRE	400 000,00	382 222,08	EUR	0,55
FR001400KO38	BANQUE FEDER CRED MUTUEL 4.125% 18/09/2030	PROPRE	600 000,00	637 835,66	EUR	0,92
FR0013465358	BNP PARIBAS VARIABLE 04/06/2026	PROPRE	1 500 000,00	1 439 489,75	EUR	2,08
FR0014003C70	BPIFRANCE SACA 0% 25/05/2028	PROPRE	600 000,00	537 390,00	EUR	0,78
FR001400LPZ1	BPIFRANCE SACA 3.50% 27/09/2027	PROPRE	100 000,00	103 766,58	EUR	0,15
FR0013534559	CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE 0% 25/11/2030	PROPRE	600 000,00	504 240,00	EUR	0,73
FR001400DXR9	CAISSE FRANCAISE DE FIN 3.125% 16/11/2027	PROPRE	500 000,00	509 199,18	EUR	0,74
XS2239845097	CHANEL CERES PLC 0.5% 31/07/2026	PROPRE	1 000 000,00	934 481,15	EUR	1,35
XS2239845253	CHANEL CERES PLC 1% 31/7/2031	PROPRE	3 800 000,00	3 218 646,72	EUR	4,66
FR0013463775	CNP ASSURANCES VAR 27/07/2050	PROPRE	4 800 000,00	4 214 367,21	EUR	6,10
FR0013447232	COVIVIO 1.125% 17/09/2031	PROPRE	1 000 000,00	828 969,67	EUR	1,20
XS2351382473	DERICHEBO 2.25% 15/07/2028	PROPRE	1 100 000,00	1 044 797,93	EUR	1,51
XS2053052895	EDP FINANCE BV 0.375% 16/09/2026	PROPRE	1 400 000,00	1 307 343,52	EUR	1,89
FR0014003S56	ELECTRICITE DE FRANCE SA VAR PERPETUAL	PROPRE	400 000,00	362 776,72	EUR	0,53
FR001400M9L7	ELECTRICITE DE FRANCE SA 3.75% 05/06/2027	PROPRE	1 000 000,00	1 023 071,31	EUR	1,48
FR001400D6O8	ELECTRICITE DE FRANCE 4.75% 12/10/2034	PROPRE	2 000 000,00	2 184 243,72	EUR	3,16
PTEDPLOM0017	ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 20/07/2080	PROPRE	2 600 000,00	2 512 917,76	EUR	3,64
FR0013398229	ENGIE SA PERPETUAL	PROPRE	500 000,00	508 056,85	EUR	0,74
FR0014002JM6	FRANCE 0.5% 25/06/2044	PROPRE	1 000 000,00	629 722,95	EUR	0,91
FR0013234333	FRANCE 1.75% 25/06/2039	PROPRE	2 300 000,00	2 022 574,75	EUR	2,93
XS2247623643	GETLINK SE 3.5% 30/10/2025	PROPRE	2 600 000,00	2 582 948,33	EUR	3,74



## GREEN AND IMPACT BOND FRANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0014004EF7	GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 0.75% 07/07/2028	PROPRE	3 800 000,00	3 391 836,39	EUR	4,91
XS2295335413	IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	PROPRE	3 500 000,00	3 238 480,48	EUR	4,69
FR0013281755	ICADE SA 1.5% 13/09/2027	PROPRE	1 000 000,00	937 040,16	EUR	1,36
FR001400FIM6	ILE DE FRANCE MOBILITES 3.05% 03/02/2033	PROPRE	500 000,00	522 304,79	EUR	0,76
XS2625196352	INTESA SANPAOLO SPA 4.875% 19/05/2030	PROPRE	1 500 000,00	1 625 403,07	EUR	2,35
FR00140060J6	KORIAN SA 2.25% 15/10/2028	PROPRE	500 000,00	295 084,02	EUR	0,43
FR0013415692	LA BANQUE POSTALE 1.375% 24/04/2029	PROPRE	1 300 000,00	1 192 415,05	EUR	1,73
FR0013384567	LA POSTE SA 1.45% 30/11/2028	PROPRE	1 900 000,00	1 772 884,29	EUR	2,57
FR0014005OK3	LEGRAND SA 0.375% 06/10/2031	PROPRE	500 000,00	419 555,94	EUR	0,61
FR0014009EJ8	LOREAL SA 0.875% 29/06/2026	PROPRE	1 000 000,00	959 044,54	EUR	1,39
FR0013534484	ORANGE SA 0.125% 16/09/2029	PROPRE	1 500 000,00	1 296 408,40	EUR	1,88
FR0013426731	REGIE AUTONOME DES TRANS 0.35% 20/06/2029	PROPRE	3 500 000,00	3 098 668,58	EUR	4,49
FR0013521382	REGION OF ILE DE FRANCE 0.1% 02/07/2030	PROPRE	1 600 000,00	1 353 288,74	EUR	1,96
XS2655993033	REXEL SA 5.25% 13/09/2030	PROPRE	1 000 000,00	1 060 791,67	EUR	1,54
XS2399981435	SECHE ENVIRONNEMENT SA 2.25% 15/11/2028	PROPRE	2 100 000,00	1 896 570,58	EUR	2,75
XS1588061777	SNCF RESEAU 1.875% 30/03/2034	PROPRE	2 500 000,00	2 299 107,58	EUR	3,33
FR00140005B8	SOCIETE DU GRAND PARIS 0% 25/11/2030	PROPRE	2 000 000,00	1 664 700,00	EUR	2,41
FR0013372299	SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 22/10/2028	PROPRE	1 000 000,00	936 343,85	EUR	1,36
FR001400HIK6	SOCIETE NATIONALE 3.375% 25/05/2033	PROPRE	200 000,00	211 971,47	EUR	0,31
XS2597110027	STELLANTIS 4.375% 14/03/2030	PROPRE	1 000 000,00	1 093 362,98	EUR	1,58
FR001400DQ84	SUEZ 4.625% 03/11/2028	PROPRE	1 400 000,00	1 495 771,67	EUR	2,17
FR0014003G27	VERALLIA SA 1.625% 14/05/2028	PROPRE	800 000,00	756 031,48	EUR	1,09
FR001400J4K5	VILLE DE PARIS 3.5% 10/07/2043	PROPRE	1 000 000,00	1 050 276,23	EUR	1,52
<b>Total Obligation</b>				<b>68 187 518,93</b>		<b>98,72</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>68 187 518,93</b>		<b>98,72</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>APPELS DE MARGES</b>						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	-234 140,00	-234 140,00	EUR	-0,34
<b>Total APPELS DE MARGES</b>				<b>-234 140,00</b>		<b>-0,34</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	362 459,05	362 459,05	EUR	0,52

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	322 720,76	322 720,76	EUR	0,47
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>685 179,81</b>		<b>0,99</b>
<b>DEPOSIT DE GARANTIE</b>						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	174 656,50	174 656,50	EUR	0,25
<b>Total DEPOSIT DE GARANTIE</b>				<b>174 656,50</b>		<b>0,25</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-21 729,20	-21 729,20	EUR	-0,03
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-21 729,20</b>		<b>-0,03</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>603 967,11</b>		<b>0,87</b>
<b>Futures</b>						
<b>Taux ( Livraison du sous-jacent )</b>						
OE110324	EURO BOBL 0324	ACHLIG	66,00	103 660,00	EUR	0,15
RX110324	EURO BUND 0324	VENLIG	-3,00	-10 620,00	EUR	-0,02
UB110324	EURO BUXL 0324	ACHLIG	17,00	152 420,00	EUR	0,22
DU110324	EURO SCHATZ 0324	ACHLIG	80,00	37 410,00	EUR	0,05
IK1110324	EURO-BTP FU 0324	VENLIG	-3,00	-11 130,00	EUR	-0,02
OAT110324	EURO-OAT FU 0324	VENLIG	-10,00	-37 600,00	EUR	-0,05
<b>Total Taux ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>234 140,00</b>		<b>0,34</b>
<b>Total Futures</b>				<b>234 140,00</b>		<b>0,34</b>
<b>Coupons</b>						
<b>Obligation</b>						
XS2247623643	GETLINK 3.5% 10/25	ACHLIG	2 600,00	45 500,00	EUR	0,07
<b>Total Obligation</b>				<b>45 500,00</b>		<b>0,07</b>
<b>Total Coupons</b>				<b>45 500,00</b>		<b>0,07</b>
<b>Total GREEN AND IMPACT BOND FRANCE</b>				<b>69 071 126,04</b>		<b>100,00</b>